

Aveu et Denombrement des Terrains des Pères  
Jésuites en Canada, 1781-88.

DISTRICTS DE QUEBEC ET DE MONTREAL

Les Reverends Pères Jesuites  
Du Douze Decembre GEY<sup>c</sup> LXXXI

**E**N Procedant à la Confection du Papier Terrier du Domain du Roy, en la Province de Quebec Est Comparu au Chateau St Louis en la Ville de Quebec & pardevant Nous Frederick Haldimand, Capitaine General et Gouverneur en chef de la Province de Quebec et Territoires En dependans En Amerique, Vice Admiral et Garde du Grand Sceau d'icelle, Général et Commandant en chef des Troupes de Sa Majesté En la dite Province et Frontières &c<sup>a</sup>. &c<sup>a</sup> &c<sup>a</sup>, le Révérend Pere Jean Joseph Casot, Prêtre Religieux de la Compagnie de Jesus Procureur des Missions de la dite Compagnie Etablie en cette Province et de leur College, tant dans cette Ville de Quebec que dans celle de Montreal qui au dit nom Nous a avoué et déclaré que les Reverends Peres Jesuites tiennent En Plein Fief de Sa Majesté les Fiefs et Seigneuries cy après declarés tant Suivant les Lettres Patentes d'Amortissement accordés Par Sa Majesté très Chrétienne aux dits Reverends Peres de la dite Compagnie le douze May Mil Six Cens Soixante dix huit, Sans, en vertu d'icelles, qu'ils puissent Jamais être Contraints de Mettre les dits